

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 9 novembre 2016 modifiant l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

NOR : AFSZ1630930A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-11 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1^{er} ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 3 mai 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 12 mars 2015 susvisé sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L. 1432-11 du code de la santé publique :

M. Dominique BRUNIER, titulaire ; M. Teck CHENG, suppléant.

Mme Carinne LEDUC, titulaire ; Mme Sandra BRIANTO, suppléante. »

Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 9 novembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :
*Le secrétaire général des ministères
chargés des affaires sociales,*

P. RICORDEAU